



Rapport d'activités 2025

Pôle Insertion socio-professionnelle

Dispositif O2R

Offre de Repérage et de Remobilisation

Asfad
148, rue de Lorient
CS 64418
35044 RENNES CEDEX
02 99 59 60 01
siege@asfad.fr



SOMMAIRE

Présentation	3
1. L'Asfad	3
a. Présentation générale de l'Asfad	3
b. La raison d'être de l'Asfad	3
2. Présentation du pôle et du service.....	4
Synthèse du rapport d'activité et chiffres clés.....	5
1. Synthèse du rapport d'activité	5
2. Déroulé de l'accompagnement	5
3. Objectifs fixés et leur réalisation.....	5
4. Chiffres clés	6
5. Contexte et premiers constats	7
6. Permanences et autres actions d'aller-vers	7
7. Réussites et perspectives	8

PRESENTATION

1. L'Asfad

a. Présentation générale de l'Asfad

L'Asfad est une association rennaise à but non-lucratif, laïque, militante, qui prend racine en 1969 pour soutenir les femmes en difficulté, seules ou avec enfant, notamment dans le cadre des violences conjugales.

Dans son projet, l'Asfad s'appuie sur ses valeurs pour défendre l'égalité des femmes et des hommes, le développement social local et durable, l'inclusion et plus largement reconnaître chaque personne, enfants et adulte, dans sa dimension citoyenne.

Forte de son histoire, de ses expériences et de ses engagements, l'Asfad développe de nombreuses activités dans les domaines de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, de l'hébergement, de l'accueil des enfants, de l'insertion socio-professionnelle des personnes très éloignées de l'emploi et, dans un cadre protégé, l'accueil des enfants et de leurs parents.

Quelques éléments chiffrés au 31.12.2025 :

- 183 salarié.es en CDI au 31/12 représentant 169 ETP
- 50 salarié.es en CDDI chantier d'insertion au 31/12
- Budget 2025 : 14,3 M€
- 18 administrateur.rices bénévoles au Conseil d'Administration
- 44 bénévoles d'intervention en 2025

b. La raison d'être de l'Asfad

Le projet associatif 2022-2027 de l'association pose les valeurs, la vision, l'identité de l'association et ses missions.

Pour consulter le projet associatif : <https://www.asfad.fr/lasfad/projet-associatif/>



Les valeurs de l'Asfad :

Être partie prenante d'une société équitable et solidaire dans laquelle chaque être humain sans discriminations à sa place et les moyens de son émancipation individuelle et collective.

La vision de l'Asfad :

Être acteur d'un réseau partenarial, dans une dynamique de créativité permanente pour promouvoir les valeurs d'égalité, d'hospitalité et de bienveillance.

L'identité :

Nous sommes une association à but non-lucratif, laïque, militante, qui entend par la multiplicité de ses expertises, promouvoir les valeurs de féminisme, d'égalité Femmes-Hommes, d'Économie Sociale et solidaire, de développement social, local et durable.

Les missions :

Accueillir et accompagner le temps nécessaire des personnes en situation de vulnérabilité, en s'appuyant sur leurs capacités et expériences pour mener à bien leurs projets de vie.

c. Le projet de fusion, la naissance d'Altera, les solidarités comme engagement

Depuis 2022, l'Asfad est engagée dans un projet de fusion avec la SEA35. En fidélité avec leurs histoires, l'objectif de cette fusion est de renforcer les actions des deux associations, au service de la promotion des droits, de l'inclusion et de l'émancipation. L'année 2025 a été l'occasion de plusieurs temps de travail en commun pour construire les bases du projet associatif d'Altera, et de renforcer les coopérations entre les services.

La fusion aura lieu le 1^{er} juillet 2026.

« L'association « Altera » est une association de solidarité à but non lucratif, laïque, humaniste, féministe, militante qui promeut les droits et favorise l'inclusion et l'émancipation de toutes et tous, enfants et adultes.

Implantée en Bretagne, l'association « Altera » agit dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. »

2. Présentation du pôle et du service

Le pôle insertion socio-professionnelle est composé d'un chantier d'insertion « Ti Prop » qui intervient dans le domaine du nettoyage et du petit désencombrement, d'un service AAVA (ateliers d'adaptation à la vie active), ainsi que du dispositif O2R (Offre de Repérage et de Remobilisation).

Le dispositif O2R est né dans le cadre de la loi plein emploi. Il est porté par un consortium local : ARASS (Tremenadenn), We Ker, Asfad et SEA 35, sur les territoires de Rennes Métropole et du Pays de Brocéliande :

- l'ARASS et We Ker interviennent sur le public de moins de 26 ans
- l'Asfad et la SEA35 sur le public de plus de 26 ans

Trois professionnel.les constituent l'équipe terrain +26 ans : un professionnel de la SEA35 et deux professionnelles de l'Asfad. Ces professionnel.les travaillent comme une même équipe assurant ainsi une grande fluidité dans les parcours. En effet le professionnel de la SEA35 est principalement positionné sur la phase de repérage, tandis que pour les professionnelles de l'Asfad une d'entre elles est présente sur toutes les phases et l'autre est principalement mobilisée sur la phase d'accompagnement.

1. Synthèse du rapport d'activité

L'O2R est un dispositif de repérage et de remobilisation destiné à accompagner les publics éloignés de l'emploi.

L'objectif est de les remobiliser sur le sujet de l'insertion professionnelle ou de la formation, les inscrire ou les réinscrire dans une logique de parcours d'insertion et réintégrer le droit commun.

2. Déroulé de l'accompagnement

L'accompagnement s'organise en différentes phases comme suit :

La phase de repérage : prise de contact, diagnostic, lien avec les partenaires, accompagnement dans les premières démarches (administratives notamment). Instauration de la relation de confiance.

La phase de remobilisation : signature du contrat d'engagement, travail sur les freins : santé, mobilité, logement, modes de garde...

La phase d'accompagnement :

En fonction des profils : inscription France Travail, travail sur le projet professionnel, visites SIAE/EA, période d'immersion en entreprise, participation à des informations collectives pour des formations...

Pour tous : un accompagnement individuel avec des propositions de temps collectifs. Organisation de rencontres tripartites avec le référent de parcours du réseau pour l'emploi (conseiller France Travail, référent RSA...) ou du médico-social (référent SAVS par exemple) pour garantir une continuité de parcours.

L'accompagnement proposé dans le cadre d'O2R est intensif. A partir de la signature du contrat, les professionnels ont au minimum un contact par semaine avec chaque bénéficiaire et l'accompagnement peut durer jusqu'à 9 mois.

Les sujets travaillés avec la personne dépendent de ses envies et besoins formulés.

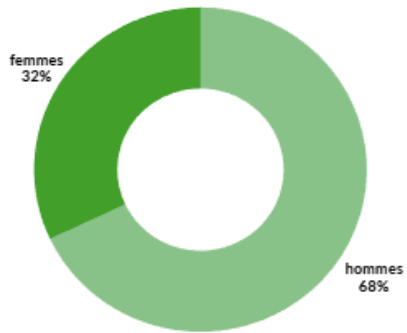
Un des objectifs est d'assurer un relais solide à la sortie afin que la dynamique qui aura été lancée ou relancée sur O2r puisse perdurer et que le parcours puisse continuer pour atteindre l'emploi.

3. Objectifs fixés et leur réalisation

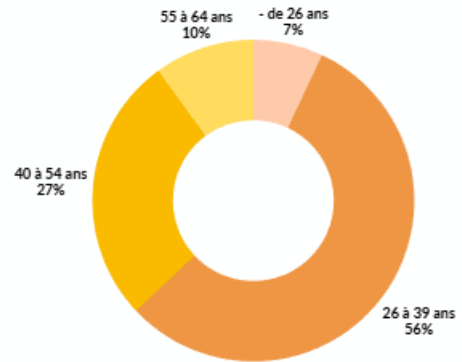
	Repérage	Remobilisation	Accompagnement socio-professionnel
Objectifs	90	60	60
Réalisé	75 (soit 83 %)	27 (soit 45 %)	14 (soit 23 %)

4. Chiffres clés

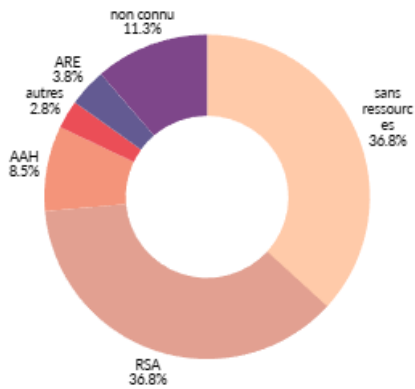
Proportion femmes/hommes



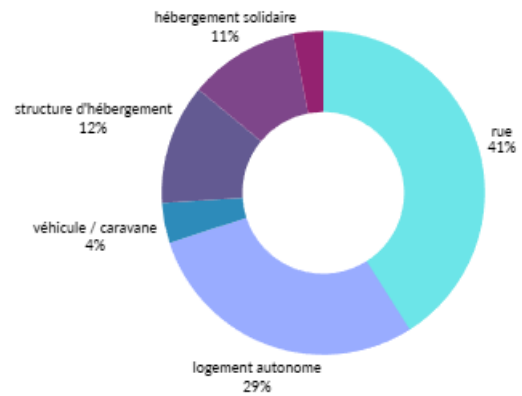
Tranches d'âges



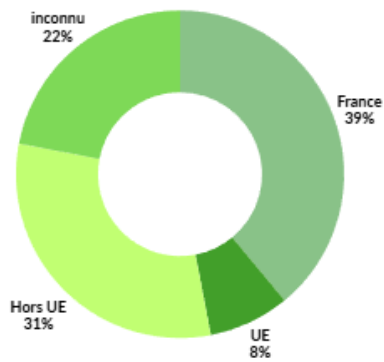
Ressources



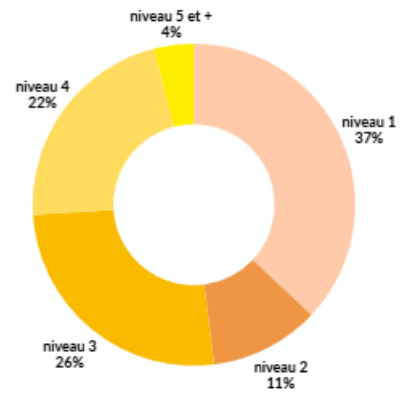
Type d'hébergement



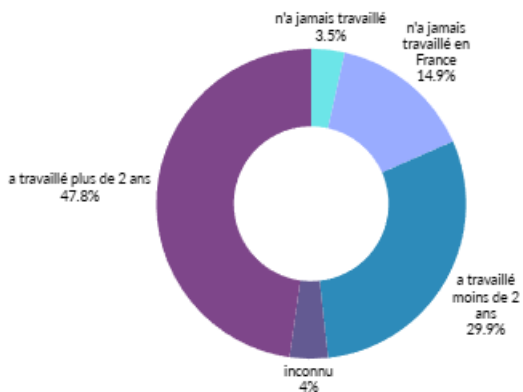
Origine



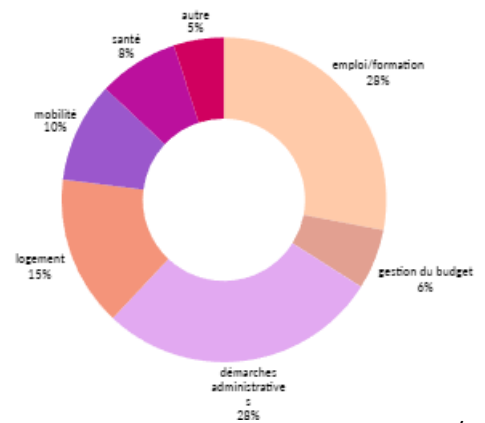
Niveau de formation



Expérience professionnelle



Part de chaque thématique dans les accompagnements



5. Contexte et premiers constats

Contexte :

- Année de lancement du dispositif
- Rencontre des partenaires pour présenter le dispositif et s'intégrer à l'environnement d'acteurs déjà existants
- Priorisation des actions d'aller-vers pour toucher les publics les plus éloignés : 65 % des repérages via ces actions (permanences sur des lieux ressources, maraudes)

Premiers constats :

- 71% des personnes accompagnées n'ont pas de logement stable, dont 48% qui vivent à la rue, en squat ou dans leur véhicule. Se projeter sur l'insertion professionnelle dans ces conditions est un défi, les démarches quotidiennes liées aux besoins primaires occupant beaucoup de temps (accès à l'hygiène et à l'alimentation).
- Publics difficiles à mobiliser (très grande précarité, défiance envers les institutions) et cela peut prendre plusieurs mois avant de créer une accroche. Bien investir la phase de repérage est primordial afin de permettre une entrée dans le dispositif.
- Souvent un gros travail autour des documents administratifs : pas de CNI, de déclaration d'impôts, de compte bancaire, dettes, pas de téléphone portable. Ces démarches sont très chronophages car elles sont le plus souvent faites avec les personnes mais cette étape est indispensable pour permettre la suite du parcours.
- Malgré des freins très concrets les personnes qui entrent en remobilisation puis en accompagnement se mobilisent largement et l'équipe voit la réelle plus-value d'un dispositif qui permet autant d'aller-vers et d'aller-avec.

6. Permanences et autres actions d'aller-vers

Permanences :

- Une permanence hebdomadaire se tient à l'accueil de jour Puzzle, qui est maintenant bien identifiée.
- Des permanences ont été réalisées au Bâtiment à Modeler et au Secours Catholique, sur un rythme différent.
- Nous avons ciblé des lieux ressources pour les publics très éloignés, cela permet de les rencontrer, de se revoir régulièrement pour consolider les liens et faire avancer les accompagnements.

Maraudes :

Plusieurs maraudes ont été réalisées avec les équipes bénévoles de La Cloche, l'Ordre de Malte ainsi que la Croix Rouge. Elles permettent d'aller à la rencontre d'un public encore plus éloigné et qui bien souvent ne fréquente pas ou plus les lieux ressources.

Autres actions d'aller-vers :

Les professionnel.les sont en lien très régulièrement avec le restaurant social Leperdit, Coeurs Résistants et Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée sur le Blosne, soit en effectuant des passages ponctuels pour aller à la rencontre des usagers, soit pour répondre à des sollicitations de professionnel.les et/ou des bénévoles dans le cadre d'un co-accompagnement ou de l'identification de potentiels bénéficiaires.

7. Réussites et perspectives

Réussites :

- Le dispositif est de mieux en mieux identifié sur le territoire et des structures identifient des personnes qui pourraient bénéficier de notre accompagnement.
- Les personnes accompagnées deviennent « ambassadrices » du dispositif en en parlant dans leur entourage et en nous présentant des personnes qui souhaiteraient être accompagnées.
- Les liens avec les partenaires sont de très bonne qualité, qu'il s'agisse des lieux de repérage, des intervenants dans le cadre d'ateliers de remobilisation, ou de partenaires mobilisés pour la prise de relais (France Travail, référents sociaux...).
- Une première sortie positive réalisée et d'autres à venir.
- Sentiment de l'équipe de permettre aux personnes accompagnées de se ressaisir de leurs parcours d'insertion.
- 26 ateliers et visites d'entreprises ont été animés (par des professionnel.les de O2R ou par des partenaires extérieurs) et ont donné lieu à 71 participations. Thématiques : construction de jardinière en palettes, théâtre, musique, radio, santé, « qu'est-ce que l'IAE », les codes professionnels, visite de Prélude et de La Station.
- Une sortie positive : fin d'accompagnement et en formation, avec un projet professionnel construit.

Actions en cours :

- Développement et diversification des lieux de repérage.
- Consolidation de l'écosystème de partenaires pour travailler la sortie du dispositif.



Graph réalisé dans le cadre d'un parcours d'ateliers : graph, radio, DJ